

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 20 septembre 2022

Délibération n°57 - 2022 relative à la désignation des membres usagers du conseil documentaire

Vu l'article 7 des statuts du service commun de la documentation,

Le collège des étudiants du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne élit les membres de conseil documentaires suivants :

Collège « *étudiants* » : (2 sièges)

- **Henry CADENNE-FEUILLETTE** (5 voix)
- **Zaya LIRICE** (3 voix)

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	5
Majorité absolue	19	Membres représentés	1
Nombre de pouvoirs	1		

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 04/10/2022

Document mis en ligne le : 04/10/2022